



CHANGE A TERME FLEXIBLE

LE CHANGE A TERME FLEXIBLE



SECURITE

Sécurisez vos marges commerciales en bénéficiant d'un **cours de change garanti** pour effectuer vos paiements à terme en devises



FLEXIBILITE

Utilisez votre réserve de devises avec flexibilité, en fonction des dates de paiements de vos factures

VOS BESOINS

Vous payez vos fournisseurs en devises étrangères, sans certitude sur les dates de règlement des factures : protégez-vous contre le risque de change en utilisant le change à terme flexible proposé par iBanFirst. Grâce à cette solution, vous bénéficiez d'un cours de change garanti et unique pour le règlement de vos factures en devises sur une période donnée. En d'autres termes, vous disposez d'une réserve de devises utilisable à tout moment. Vos marges commerciales sont ainsi sécurisées, et vos négociations avec vos fournisseurs sont facilitées.

CARACTERISTIQUES DU CHANGE A TERME FLEXIBLE :

Dès la souscription du contrat avec votre chargé de compte iBanFirst, le cours d'achat de vos devises est fixé jusqu'à l'échéance souhaitée. Vous déterminez également :

- La parité de change du contrat : EUR/USD, EUR/GBP, EUR/CAD, ...
- Le nominal du contrat : minimum 25 000 EUR (ou équivalent en devises)
- La maturité du contrat : de 1 mois (minimum) à 1 an (maximum)
- La période de disponibilité de votre réserve de devises : depuis le début du contrat (uniquement pour certaines parités) ou à partir d'une date déterminée

AVANTAGES

- ✓ Protection contre une hausse de la devise achetée : maîtrisez vos prix d'achat en devises et sécurisez vos marges commerciales
- ✓ Flexibilité d'utilisation : achetez vos devises au cours garanti en fonction des dates de paiement de vos factures
- ✓ Pas de coût de souscription

INCONVENIENTS

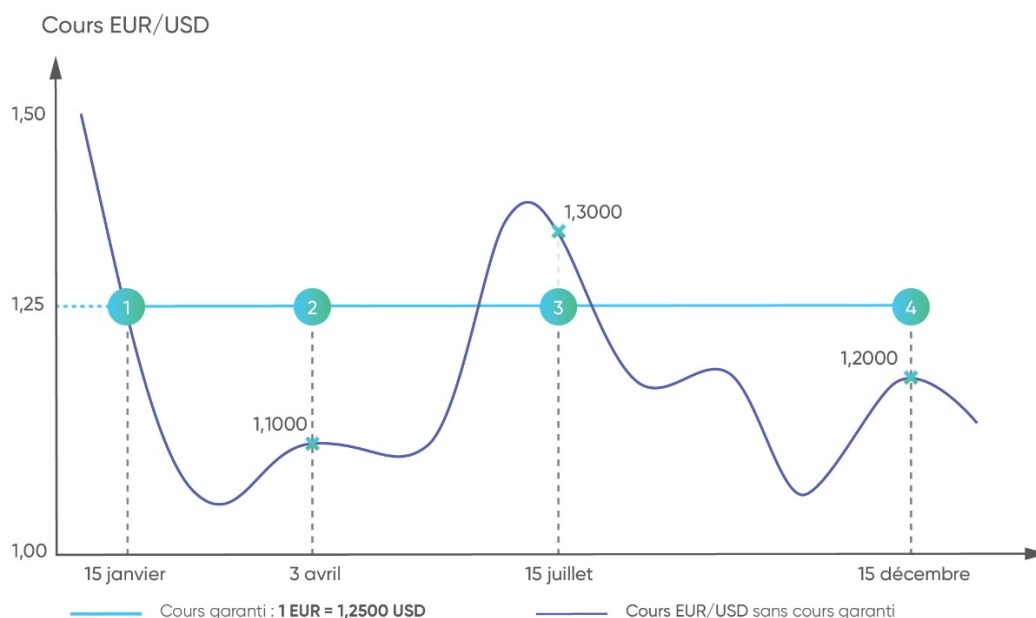
- ✗ Perte d'opportunité en cas de baisse de la devise achetée : le cours garanti du change à terme flexible n'est pas modifiable
- ✗ Le cours garanti du change à terme flexible est dégradé par rapport à celui d'un contrat classique sans flexibilité d'utilisation
- ✗ Le change à terme flexible est un engagement ferme, et n'est donc pas destiné à couvrir des opérations incertaines (devis, appels d'offres, ...)

EXEMPLE D'UTILISATION DU CHANGE A TERME FLEXIBLE :

Le 15 janvier, vous validez avec votre fournisseur basé aux Etats-Unis les commandes pour l'année en cours, qui s'élèveront à un total de 450 000 USD. A ce stade, vous n'avez cependant aucune visibilité précise quant à la ventilation du paiement des factures. Toutefois, vous souhaitez dès à présent garantir le cours de change qui sera appliqué pour effectuer vos paiements en devises, afin de sécuriser vos marges commerciales.

Vous contactez votre chargé de compte iBanFirst et souscrivez un contrat de change à terme flexible, aux caractéristiques suivantes :

- ➔ Nominal : achat de 450 000 USD contre EUR
- ➔ Cours de change garanti : 1 EUR = 1,2500 USD
- ➔ Echéance du contrat : 15 décembre
- ➔ Période de disponibilité de la réserve de devises : à partir du 1^{er} février et jusqu'au 15 décembre



1) Le 15 janvier

Souscription du change à terme flexible : achat de 450 000 USD contre EUR au cours garanti de 1 EUR = 1,2500 USD, à utiliser au plus tard le 15 décembre.

2) Le 3 avril

Vous effectuez un paiement de 260 000 USD au cours garanti de 1,2500 (soit une contrevaieur de 208 000 EUR). Au cours comptant du jour (1 EUR = 1,1000 USD), vous auriez dépensé 236 363 EUR.

- ➔ Impact de change positif : 28 363 EUR

3) Le 15 juillet

Vous effectuez un paiement de 130 000 USD au cours garanti de 1,2500 (soit une contrevaieur de 104 000 EUR). Au cours comptant du jour (1 EUR = 1,3000 USD), vous auriez dépensé 100 000 EUR.

- ➔ Impact de change négatif : 4 000 EUR

4) Le 15 décembre

Vous effectuez un dernier paiement de 60 000 USD au cours garanti de 1,2500 (soit une contrevaieur de 48 000 EUR). Au cours comptant du jour (1 EUR = 1,2000 USD), vous auriez dépensé 50 000 EUR.

- ➔ Impact de change positif : 2 000 EUR

CONTACT

 **BRUXELLES**
AVENUE LOUISE 350,
1050 BRUXELLES
(HQ)
+32 2 808 15 42

 **PARIS**
18 BIS RUE D'ANJOU
75008 PARIS, FRANCE
(Succursale)
+33 1 76 44 00 47

www.ibanfirst.be

DECLARATIONS GENERALES

Les informations contenues dans ce document (graphiques, données, cotations, explications) ont été établies par *iBanFirst*, à partir de sources internes et externes considérées comme fiables. Ces données sont susceptibles d'évoluer dans le temps et ne sont donc pas figées. *iBanFirst* ne fournit en aucun cas de conseils vis-à-vis de ce type d'instruments. Il est donc recommandé à chaque client de recourir à sa propre analyse, que ce soit en interne ou à l'aide de ses propres conseils externes, pour juger de l'intérêt du produit présenté dans ce document. Toutes les données exposées dans ce support peuvent être basées sur des historiques - ou simulations d'historiques - ces derniers ne constituant en aucun cas un indicateur fiable du résultat de l'instrument présenté. Les exemples présentés dans ce document sont fictifs et ont uniquement vocation à illustrer le fonctionnement de l'instrument décrit. Si les instruments présentés ont vocation à être utilisés comme outils de couverture du prix d'achat ou de vente d'une devise dans le cadre d'un paiement à terme, il se peut qu'ils ne soient pas adaptés à certaines catégories d'intervenants. Chaque entité, qui souscrit à ce type de contrats, doit s'assurer qu'elle a bien pris connaissance de tous les engagements présents et futurs qui en découle.

Ce document doit être consulté dans son intégralité et ne peut en aucun cas être reproduit, distribué, diffusé par une autre entité qu'*iBanFirst*. Ce document est un support commercial et non une confirmation de souscription de l'instrument financier mentionné.